



Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le 27/06/2024
ID : 059-215904913-20240620-DELIB240607-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 juin 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 04 / 33		
Votants 31 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.06.07	Création de postes permanents et non permanents et modification du tableau des effectifs du personnel municipal	

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le budget primitif 2024,

Vu la délibération 2024.02.03 Pôle Ville Moderne/MAP/RH/ en date du 18 avril 2024 fixant le tableau des effectifs au 18 avril 2024,

Considérant que dans le cadre du bon fonctionnement des Directions Patrimoine-Cadre de Vie, Enfance-Jeunesse, culture et Commande Publique, il advient nécessaire de créer :

- 1 poste de responsable des Services Techniques à temps complet sur le grade de technicien principal de 1^{ère} classe pour la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie,

L'emploi de responsable des Services Techniques sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée de 3 ans maximum. Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée. L'agent recruté sera chargé de participer à la rédaction, la mise en œuvre et le suivi de la politique patrimoniale et environnementale de la collectivité ; d'assurer le management et l'encadrement des équipes du Centre Technique Opérationnel (patrimoine / cadre de vie / logistique / magasin) dans un objectif de performance publique et d'assurer la transversalité avec les différents services. Il devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 et justifier de formations en économie de la construction / conduite d'opérations / génie civil. En terme de compétences attendues : l'agent devra posséder une compétence reconnue en management, des capacités d'analyse permettant de traduire les orientations politiques en stratégie opérationnelle, avoir une bonne pratique de la conduite d'opérations en mode projet, maîtriser de la conduite d'opérations de construction, maîtriser les principales réglementations liées aux bâtiments, avoir une connaissance générale des finances publiques locales et des procédures de la commande publique, des démarches Qualité et du statut de la Fonction Publique Territoriale. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- 1 poste d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet sur le grade du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux pour la Direction Patrimoine-Cadre de Vie, L'emploi d'agent d'entretien des espaces verts sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an.

Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année. L'agent recruté sera chargé d'assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site ; d'assurer des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts et de réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels mis à disposition. L'agent devra justifier d'un diplôme BEP aménagement espaces verts (ou connaissance du secteur d'activité), être titulaire du Permis B, des CACES et autorisation de conduite pour le fauchage à jour. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- 1 poste d'agent logistique à temps complet sur le grade d'adjoint technique pour la Direction Patrimoine-Cadre de Vie,

- 1 poste de référent-référente pédagogique à temps complet sur le grade du cadre d'adjoint d'animation pour la Direction Enfance-Jeunesse,

- 2 postes d'ATSEM à temps complet sur les grades du cadre d'emploi des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,

- 1 poste de bibliothécaire à temps complet sur les grades du cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour la Direction Culture, L'emploi de bibliothécaire sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée de 3 ans maximum. Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée. L'agent recruté sera chargé de : - Sélectionner et enrichir les ressources documentaires de la bibliothèque ; - Participer à la conception et à la mise en œuvre d'installations et de services aux usagers ; - Conserver et assurer la promotion des collections documentaires. Dans le cadre de la thématique "contes et légendes" propre à la Médiathèque : de mettre en place des animations et contribuer au développement de la Médiathèque via cette thématique Il devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 et justifier de formations en bibliothéconomie et de gestion de projet. Les compétences attendues sont : sens du service public et de l'accueil ; bonnes connaissances de l'environnement territorial ; connaissance de l'évolution des bibliothèques/médiathèques ; connaissances en marchés publics ; qualités rédactionnelles ; culture numérique ; maîtrise des outils informatiques ; bonne culture générale ; goût pour le travail collaboratif et transversal. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Considérant le tableau des effectifs au 18 avril 2024 et au 20 juin 2024, ci-joint en annexe,

Considérant l'avis de la commission Modernisation de l'Action Publique en date du 28 mai 2024,

Considérant l'avis du Comité Social Territorial en date du 28 mai 2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de créer :

- 1 poste de responsable des Services Techniques à temps complet sur le grade de technicien principal de 1^{ère} classe pour la Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie, L'emploi de responsable des Services Techniques sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée de 3 ans maximum. Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée. L'agent recruté sera chargé de participer à la rédaction, la mise en œuvre et le suivi de la politique patrimoniale et environnementale de la collectivité ; d'assurer le management et l'encadrement des équipes du Centre Technique Opérationnel (patrimoine / cadre de vie / logistique / magasin) dans un objectif de performance publique et d'assurer la transversalité avec les différents services. Il devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 et justifier de formations en économie de la construction / conduite d'opérations / génie civil. En terme de compétences attendues : l'agent devra posséder une compétence reconnue en management, des capacités d'analyse permettant de traduire les orientations politiques en stratégie opérationnelle, avoir une bonne pratique de la conduite d'opérations en mode projet, maîtriser de la conduite d'opérations de construction, maîtriser les principales réglementations liées aux bâtiments, avoir une connaissance générale des finances publiques locales et des procédures de la commande publique, des démarches Qualité et du statut de la Fonction Publique Territoriale. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- 1 poste d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet sur les grades du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux pour la Direction Patrimoine-Cadre de Vie, L'emploi d'agent d'entretien des espaces verts sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'une durée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année. L'agent recruté sera chargé d'assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site ; d'assurer des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts et de réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels mis à disposition. L'agent devra justifier d'un diplôme BEP aménagement espaces verts (ou connaissance du secteur d'activité), être titulaire du Permis B, des CACES et autorisation de conduite pour le fauchage à jour. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- 1 poste d'agent logistique à temps complet sur le grade d'adjoint technique pour la Direction Patrimoine-Cadre de Vie,
- 1 poste de référent-référente pédagogique à temps complet sur le grade du cadre d'adjoint d'animation pour la Direction Enfance-Jeunesse,
- 2 postes d'ATSEM à temps complet sur les grades du cadre d'emploi des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,
- 1 poste de bibliothécaire à temps complet sur les grades du cadre d'emploi des assistants

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 059-215904913-20240620-DELIB240607-DE

S²LO

territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour bibliothécaire sera occupé par un fonctionnaire. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée de 3 ans maximum. Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée. L'agent recruté sera chargé de : - Sélectionner et enrichir les ressources documentaires de la bibliothèque ; - Participer à la conception et à la mise en œuvre d'installations et de services aux usagers ; - Conserver et assurer la promotion des collections documentaires. Dans le cadre de la thématique "contes et légendes" propre à la Médiathèque : de mettre en place des animations et contribuer au développement de la Médiathèque via cette thématique. Il devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 et justifier de formations en bibliothéconomie et de gestion de projet. Les compétences attendues sont : sens du service public et de l'accueil ; bonnes connaissances de l'environnement territorial ; connaissance de l'évolution des bibliothèques/médiathèques ; connaissances en marchés publics ; qualités rédactionnelles ; culture numérique ; maîtrise des outils informatiques ; bonne culture générale ; goût pour le travail collaboratif et transversal. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

ADOpte la modification du tableau des effectifs du personnel municipal titulaire et non titulaire comme suit à compter du 20 juin 2024,

AUTORISE le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
Le Maire
Ayméric ROBIN

